

**MAIRIE** - 106 route de la Mairie

Le bourg 16590 BRIE

☎ 05.45.69.96.89 📠 05.45.69.93.87

@mail : [mairie@brie.fr](mailto:mairie@brie.fr) [www.brie.fr](http://www.brie.fr)



Mars 2010

N° 257

# BRIE INFO

## Horaires d'ouverture au public

Le matin : Du Lundi au Samedi 9h00 - 12h00

L'après-midi : Lundi et Vendredi 13h00 - 17h00

Mardi-Mercredi-Jeudi 14h00 - 17h00

*prochaine parution : 25 et 26 mars 2010*

## BRIE INFO D'AVRIL

date du dépôt des articles pour le prochain « Brie info »

**LUNDI 15 mars 2010**

*adresse mail pour l'envoi des documents*

*annick.lapouge@mairie-brie.fr*

## ÉPREUVES DE RECHERCHE HUMANITAIRE



Le Club Canin Education Agility 16 organise

**SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 MARS**

des épreuves de recherche humanitaire (les chiens recherchent des personnes disparues) sur la commune de Brie, notamment dimanche matin, le bourg et ses environs (Grande Fosse, Maison du Gros Fayant et divers endroits en forêt).

A cet effet, des objets usuels (mouchoirs, casquette, gant, lunettes, etc...) seront déposés sur les parcours d'exercice des chiens participants.

**VEILLEZ À NE PAS TOUCHER, RAMASSER OU DÉPLACER CES OBJETS !!!**



Merci de votre compréhension.

## RANDONNÉE VTT « BRACONNE CHARENTE »

organisée par « le club cyclo VTT »  
section de Brie Loisirs et Culture

**DIMANCHE 21 MARS 2010**, à partir de 8h  
départ de la maison des associations (MDA)



- ouverte à tous : licenciés et non licenciés
- **port du casque obligatoire**
- trois circuits : 15 ; 35 ; 45 km
- ravitaillement sur tous les circuits
- café au départ - pot de l'amitié à l'arrivée

licenciés : 3,50 € - présentation des licences  
non licenciés : 5,50 €  
gratuit pour les - 16 ans

## RANDONNÉE PÉDESTRE

organisée par « les petits marcheurs de Brie »  
section de Brie Loisirs et Culture

**DIMANCHE 21 MARS 2010**, à partir de 8h  
départ de la maison des associations (MDA)



- ouverte à tous : licenciés et non licenciés
- deux circuits : 8 ; 12 km
- ravitaillement sur tous les circuits
- café au départ - pot de l'amitié à l'arrivée

licenciés : 2 € - présentation des licences  
non licenciés : 3€  
gratuit pour les - 16 ans

## JOURNÉE SOLIDARITE

Le groupe 2 de la commission " Action Sociale et Solidarité"  
propose un nouveau rendez-vous  
Après-midi convivial sous forme de jeux - Atelier mémoire

**JEUDI 18 MARS 2010** à partir de 14h00  
salle des fêtes

Un goûter clôturera cet après-midi



*Si vous avez un problème de mobilité,  
n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie*

Nouveau !

## DÉCLARATION DES MEUBLÉS DE TOURISME

En application de la loi du 22 juillet 2009, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, doit en avoir fait préalablement la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé. (*cette mesure était déjà en vigueur pour les chambres d'hôtes*)

Cette déclaration doit avoir lieu  
avant **le 1er juillet 2010**.

Un formulaire de déclaration est à votre disposition  
à l'accueil de la mairie ou sur le site <http://pme.service-public.fr>

## J'AIME MON VILLAGE - JE L'ANIME

Champtouyer - La Prévôterie - Les Gendres - La Bâtesse

DIMANCHE 25 AVRIL de 9h à 17h

Lors de l'animation de ces villages, un vide grenier est prévu

Exposants : EXCLUSIVEMENT LES HABITANTS DE BRIE

Réservez votre place dès maintenant et avant le samedi 24 avril auprès de

M. RODRIGUEZ : 05.45.65.91.43

Mme SAVOUREL : 09.63.47.22.56

- Mme RIBOT : 05.45.65.66.62

- Mme DUCHADEAU : 05.45.65.93.93

1euro / l'emplacement - Les bénéfices de la journée seront reversés à l'école de la Prévôterie.

Visiteurs : ouvert à tous



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

section de Brie Loisirs et Culture

### Mercredi du conte

Animation gratuite pour les enfants de 4 à 8 ans.

MERCREDI 24 MARS 2010 de 16h30 à 17h30

### Exposition : « Du houblon à la chope » du 06 au 20 MARS

Maison du patrimoine – Bibliothèque

Horaires :

Mercredi : 14h00-18h00

Vendredi : 16h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00.



\* Si vous êtes tegestophile, (collectionneur d'objets sur le thème de la bière), venez participer à une exposition de la bibliothèque avec vos objets, apportez les nous à la maison du patrimoine le **vendredi 5 mars** à 17h00 le **samedi 6 mars** de 10h00 à 12h00.

Après-midi belge, dans le cadre de Mars en Braconne  
bière & saxophone

DIMANCHE 7 MARS, 16h30

Maison du patrimoine – Bibliothèque

- Entrée Libre

- Duo création et improvisations

saxophone

Sébastien Moisan

accordéon diatonique

Mathieu Becque



- Dégustation bière et gâteaux belges  
- Quiz (lots à gagner).

Renseignements : 05.45.69.82.10

## RANDONNÉE CYCLOTOURISME

### « BRACONNE CHARENTE »

organisée par « le club cyclo VTT »  
section de Brie Loisirs et Culture



DIMANCHE 28 MARS 2010, à partir de 8h  
départ de la maison des associations (MDA)

- ouverte à tous : licenciés et non licenciés
- port du casque obligatoire
- trois circuits : 42 ; 68 ; 82 km
- ravitaillement sur tous les circuits
- café au départ - pot de l'amitié à l'arrivée - récompenses

licenciés : 3 € - présentation des licences

non licenciés : 4€

gratuit pour les - 16 ans

## BABY CIRQUE

Parcours de motricité, manipulation d'objets, matières et couleurs dans l'univers magique d'un chapiteau de cirque



L'association **PLANCHE DE CIRQUE** propose une activité « baby cirque » pour les enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Régulièrement ou ponctuellement, pour 1/2 h, 1h, .....

les vendredis matins de 10h à 11h30

sous le chapiteau à Soyaux

(dans les jardins de la maison d'accueil spécialisée)

Adhésion : 10 € / enfant

Tarif : 70 € / enfant de février à juin ou 5 € / enfant par séance

Renseignements et inscriptions :

06.32.35.15.82 ou [planchedecirque@gmail.com](mailto:planchedecirque@gmail.com)

## COMITÉ FNACA

VENDREDI 19 MARS 2010

Commémoration du cessez-le-feu de la guerre en Algérie

9h30 : monument départemental à Gond-Pontouvre

11h00 : monument aux morts de Brie

*suivie d'un vin d'honneur et d'un repas ouvert à tous  
À la salle des fêtes*

cassoulet : 12 euros

inscription avant le 14 mars auprès de :

Georges Renon : 05.45.69.97.17

Claude Lapouge : 05.45.69.98.99

## SECOURISME



La commission Action Sociale – Solidarité et le CCAS organisent une première session de **formation PCS1** (Prévention et Secours Civiques niveau 1), assurée par les Sapeurs Pompiers d'Angoulême, les **19, 20 et 21 AVRIL 2010**.

Coût de la formation : 55 €

- 20€ à charge du participant et 35€ versés par le CCAS  
- Gratuité pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif.

*Règlement à l'ordre du Trésor Public lors de l'inscription à la mairie.*

Possibilité, pour les salariés, d'utiliser le DIF (Droit Individuel à la Formation) - *coût : 55€, à charge de l'employeur.*

Durée : 10h, réparties sur 3 soirs de 19h à 22h30.

**15 personnes maxi par session**, au-delà une 2<sup>ème</sup> session sera fixée à des dates à déterminer.

Date limite d'inscription : 24 MARS 2010

*Inscriptions et renseignements à la mairie : 05.45.69.96.89*

## PRÉSENCE VERTE CHARENTE

Cette association, agréée par l'Etat, propose des services aux personnes à leur domicile : jardinage, petit bricolage, portage de repas à domicile. *(Ces services donnent droit à réduction d'impôt)*

Pour tout renseignement : Présence Verte Charente  
46 bd du Dr. Charles Duroselle 16916 Angoulême cedex 9  
05.45.97.81.30


Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 7h30 à 17h  
[presence.verte@msa16.msa.fr](mailto:presence.verte@msa16.msa.fr)



## TRANSPORT A LA DEMANDE



 **Le Transport à la Demande** circule  
le mercredi après-midi  
le jeudi matin  
le samedi après-midi

 Il vous prend en charge devant votre domicile et vous conduit où vous le souhaitez  
(Angoulême et sa périphérie).

Le **Transport à la Demande** est un moyen de transport sécurisant, convivial et économique...

*Pour tout renseignement : 05.45.25.99.99*

Le Pays d'Entre Touvre et Charente propose un



## MARCHÉ DE PAYS

LE PAIN ET SES ACCOMPAGNEMENTS

**DIMANCHE 28 MARS** de 9h à 18h

Salle des Fêtes de BRIE – Place de la Mairie

◆ Vous trouverez, tous types de produits alimentaires et artisanaux : du pain, du chocolat, de la confiture, du miel, du fromage, .. grâce à des producteurs locaux qui ont le soin de la qualité des produits.

◆ Des animations vous seront proposées : en fin de matinée, danses folkloriques avec les "Croquants de la Tardoire" et sur l'ensemble de la journée, des animations de rue.

◆ Les enfants seront les bienvenus, d'autant plus que des animations leur seront réservées.

◆ Il sera également possible de se restaurer sur place.

- **Entrée gratuite** -

Pour tout renseignement : *mairie de Brie 05.45.69.96.89*

Organisé par les communes de Brie et de Jauldes

## SILOS À VERRE



Verre



Les silos à verre sont faits pour contenir bouteilles et bocaux. **Respectons l'environnement** en ne laissant rien autour.

Pour d'autres déchets, nous avons

- la déchetterie,
- la collecte des sacs jaunes,
- la collecte des ordures ménagères.

# ÉLECTIONS RÉGIONALES

DIMANCHE 14 MARS et DIMANCHE 21 MARS de 8h à 18h

**1 - VOTRE BUREAU DE VOTE :** Vérifiez sur votre carte d'électeur, le bureau de vote dont vous dépendez.  
(mairie ou services techniques ou école de la Prévôterie)

**2 - OBLIGATION DE PRESENTER UNE PIECE D'IDENTITE** (en plus de sa carte d'électeur) au bureau de vote.

Les pièces d'identité acceptées sont :

1. Carte Nationale d'Identité (même périmée)
2. Passeport (même périmé)
3. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
4. Carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie
5. Carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat
6. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
7. Permis de conduire
8. Permis de chasser avec photographie



## VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas être présent pour ces votes, vous pouvez établir une procuration à une personne de votre choix  votant obligatoirement à Brie (toutefois, le bureau de vote peut être différent du vôtre)

**Motifs pour lesquels le vote par procuration est admis :**

- Vacances,
- Obligations professionnelles ou suivi d'une formation empêchant le mandant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin,
- État de santé, handicap, ou assistance à une personne malade ou infirme,
- Inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence.

**Le mandant (celui qui donne la procuration) doit se présenter en personne :**

à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police ou au tribunal d'instance

*(la liste des autorités localement habilitées à établir une procuration est consultable à l'accueil de la mairie)*

**Pièces à fournir :**

- Le mandant doit fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et sa carte d'électeur.
- Lors de l'établissement de la procuration, un formulaire particulier doit être rempli où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance).

**Attention !**

Un électeur ne peut-être en possession que d'UNE SEULE PROCURATION !

## CHANGEMENT D'ADRESSE

**Andrée TABAUD**, infirmière libérale, informe sa clientèle de son changement d'adresse sur la commune depuis quelques mois.

Au **219 route du Maine Joizeau**, dans le bourg de Brie, elle dispose d'un local de soins, où les personnes qui le désirent, peuvent se rendre sur rendez-vous.

Les visites à domicile et les coordonnées téléphoniques restent inchangées. **05.45.69.91.52 et 06.81.72.83.56**

## NOUVEAU SERVICE AUX BRIAUDS

« Ma compétence à votre domicile »

Bricolage et jardinage (intérieur et extérieur)  
Devis rapide - délais respectés - chèques emplois services acceptés

**GAETAN LEROY** (auto-entrepreneur)

*138 rue Boissier Descombes - Chez Masset 06.13.96.89.51*



## CONTACT par MAIL

Notre listing d'adresses mail se met en place. Si vous souhaitez le rejoindre, envoyez votre adresse à :

@mail : [annick.lapouge@mairie-brie.fr](mailto:annick.lapouge@mairie-brie.fr)